



AVIS PUBLIC – ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

Cet avis public est donné conformément à l'article 126 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR :

- LE PROJET DE **RÈGLEMENT 761 SUR LES DÉROGATIONS MINEURES**

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

1. Le conseil municipal, lors de la séance ordinaire du 12 juillet 2022, a adopté le projet de règlement **761**.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 13 septembre 2022 à 19h00 à la salle communautaire Athanase-David (église).
3. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou toute personne qu'elle désignera expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
4. Le projet de règlement 761 ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire.
5. Le projet de règlement peut être consulté sur le site web de la Municipalité à l'adresse <http://www.valdavid.com/publications/> dans la section *Règlements d'urbanisme*. Des copies sont également disponibles à la mairie sur les heures normales de bureau, au 2579, rue de l'Église.

DONNÉ À VAL-DAVID, le 25 août 2022

(signé)

Carl Lebel
Greffier-trésorier adjoint